

# LE SAINT-QOURAN NOUS INCITE-T-IL À FRAPPER NOS ÉPOUSES

---

<"xml encoding="UTF-8?>

## LE SAINT-QOURAN NOUS INCITE-T-IL À FRAPPER NOS ÉPOUSES ?

Nous analyserons aujourd’hui le verset 34 de la Sourate n°4[1] qui est sujet à controverse. Ce verset a été mal compris par les Médias mais aussi dans le cercle académique.

Voici la traduction du verset : « Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d’elles dans leurs lits et frappez-les. » En lisant ce verset, les gens accusent l’Islam d’autoriser l’abus physique au sein du mariage. Les gens vont même jusqu’à dire qu’il n’est pas possible que l’Islam soit un mode de vie pacifique dans ce monde. Ils se servent de ce verset pour attaquer la religion musulmane. Aujourd’hui, vous trouverez des films sur youtube intitulés "Submission"[2] ou "Fitna" qui se réfèrent à ce verset pris hors contexte.

Certaines femmes ont écrit des livres où elles expliquent que leurs époux les frappaient et elles se servent de la religion pour justifier ces actes.

À l’opposé, de nombreux versets du Saint-Coran louent les personnes qui entretiennent des relations pacifiques d’amour et de compassion. Par exemple, dans le verset 187 de la Sourate Baqara[3], Allah swt dit : « vos femmes [...] sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles. » Le fait que mon épouse soit un vêtement pour moi signifie qu’elle me couvre, qu’elle me protège et m’embellit. De même, je dois la couvrir, la protéger et l’embellir.

Plus loin, dans le verset 21 de la Sourate ar-Roum[4], Allah swt dit : « Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l’affection et de la bonté. »

Cela peut donc paraître contradictoire que la même épouse soit une source d’affection et de bonté et en même temps digne d’être frappée. Il y a là très certainement un contexte qui a

besoin d'être étudié.

Nous allons traiter des points suivants :

1 – Quelle est l'importance du raisonnement scripturaire[5] dans la société occidentale ?

2 – Quels sont les types de comportement qui pourraient emmener un musulman à penser que sa femme est malhonnête[6] et arrogante[7] ? Pourquoi est-ce important que les droits de l'époux et de l'épouse soient compris ?

3 – Quelles sont les traditions qui mentionnent que notre Saint-Prophète saw avait l'habitude de frapper ses épouses ? Et comment ces hadiths peuvent-ils être rejetés ?

4 – Quelles personnalités historiques ont eu des rapports très forts avec leurs partenaires à un tel point qu'ils ou elles ne les ont pas oublié même après leurs décès ?

Ce verset souligne l'importance de la réflexion scripturaire. En effet, il peut être très dangereux de prendre des versets révélés hors de leurs contextes. Aujourd'hui, il y a des millions de personnes dans le monde qui lisent le Qouran, la Bible, l'Ancien Testament, le Livre des Sikhs, le Livre des Hindous, les œuvres de Bouddha etc. Dans l'environnement multiculturel et multi-religieux dans lequel nous vivons, il est important que nous essayions de comprendre les Saintes Écritures des autres.

Par exemple, si en tant que musulman, j'ouvre la Bible, Livre du Deutéronome, chapitre 13, versets 6 à 10, je lis : « Tuez tous les habitants de la ville[8]. » Si je prends ce verset hors contexte, je dirais que le christianisme est une religion qui s'est répandue par l'épée, n'est-ce pas ? Si après cela, mes enfants me demandent ce que je pense du christianisme, je pourrais leur répondre que c'est une religion pleine de haine. Quelle stupidité de ma part ! Quelle ignorance ! J'ouvre la Bible, j'y lis un verset et je le généralise à une religion pratiquée par des milliards de personnes dans le monde sans même interroger un prêtre, sans même poser des questions à un site, sans même consulter d'autres ouvrages.

Prenons un autre exemple. Un chrétien pourrait ouvrir le Qouran et y lire le verset 5 de la Sourate 9[9] : « Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les

trouvez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. » C'est pour cela qu'il arrive que des personnes décident de brûler le Saint-Coran ! Ils veulent s'assurer que d'autres ne lisent pas ce Livre ! Pourquoi ? Parce qu'ils ont été choqués en lisant un tel ayat sans contexte.

Le raisonnement scripturaire consiste dans le fait que les leaders de différentes religions viennent et ouvrent les Saintes Écritures et ils donnent tous leurs différentes opinions sur une partie spéciale du Livre. Le prêtre interroge l'Imam et l'Imam pose des questions au Rabbin, le Rabbin interroge le Gurdwara et le Gurdwara pose des questions au leader d'un autre temple etc.

Par exemple, si un prêtre chrétien me demande en tant qu'Imam à propos du verset 5 de la Sourate 9, je peux lui expliquer qu'il s'agit de plusieurs ruptures des engagements entre les Koraïchites et notre Saint-Prophète saw et que ces gens-là avaient piégé des musulmans en plein milieu de la nuit.

Il est important que nous organisions des échanges interreligieux. En effet, le Saint-Qouran lui-même nous dit : « Dis : Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah[10]. »

La question que nous nous posons est la suivante : comment un couple parvient-il au stade décrit dans le verset 34 de la Sourate 4 ? Comment peut-on arriver à un stade où l'homme éprouve de la haine envers son épouse et vice-versa. Comment ce verset commence-t-il ? Il ne débute pas par "exhortez-les et éloignez-vous d'elles" mais il commence par dire que les hommes sont des tuteurs[11] pour leurs femmes en raison des conditions sociales et physiques qu'Allah swt leur a accordées. Cela montre qu'avant d'atteindre ce stade de friction au sein du couple, l'homme doit réfléchir : a-t-il honoré les droits de son épouse ? Allah swt dit d'emblée à l'homme qu'il lui a donné la responsabilité de protéger son épouse et le devoir de subvenir à ses besoins. Si elle arrive au stade de l'obéissance, je dois me questionner : est-ce que j'ai subvenu à ses besoins comme me le demande Allah swt ? L'ai-je protégé comme il se doit ? Comment est-ce possible qu'une femme qui est la plus heureuse de la maison soit désobéissante envers son mari ? S'il l'honore, s'il subvient à ses besoins, s'il respecte ses droits, si elle est heureuse avec lui, elle n'a aucune raison d'être déloyale envers son époux.

Quels sont les droits de l'époux envers son épouse ? Le Saint-Qouran et les hadiths mentionnent un certain nombre de droits qu'un homme doit respecter :

- Payer le mahar[12]

- Subvenir à ses besoins de telle sorte qu'elle soit financièrement indépendante (Elle peut même réclamer à son époux un salaire pour allaiter leur enfant)

Notre Saint-Prophète saw a dit : « L'époux qui subvient aux dépenses de sa maisonnée a la même récompense que s'il libérait un esclave. »

- Discuter des affaires de sa vie en toute sincérité et en toute confiance avec son épouse

Rassoulallah a dit : « Une heure de discussion avec votre épouse est meilleure qu'une nuit entière en état d'ihtikaf[13] dans ma mosquée à Madina. » Notre Saint-Prophète saw veut nous montrer ici combien il est important d'entretenir la relation de couple et d'avoir des discussions. Or, que se passe-t-il aujourd'hui ? L'homme rentre fatigué du travail et il s'installe devant son téléviseur ou son ordinateur pendant des heures et il ignore complètement sa femme.

Rassoulallah veut ici nous expliquer ce qu'est l'ibadat[14] en réalité. L'ibadat doit nous permettre de devenir des êtres humbles, l'ibadat doit nous permettre d'être ouvert à la discussion.

Si la femme n'est pas heureuse au sein de son couple, si elle trouve qu'elle n'a pas l'attention de son époux, elle risque de rechercher cette attention ailleurs.

- Ne pas emmener votre colère du bureau à la maison

Rappelez-vous l'histoire de Saad ibne Ma'az, un grand compagnon de notre Saint-Prophète saw, qui a du subir le châtiment de la tombe en raison de son mauvais comportement avec sa femme et ses enfants.

- Entretenir son corps et faire attention à son physique

Un homme vit que notre 8ème Imam A.S. était bien habillé et parfumé et qu'il avait teint ses cheveux. L'homme lui demanda : « Qu'est-ce que c'est que ça ? Vous êtes le guide spirituel de la communauté[15] ! » Notre 8ème Imam A.S. expliqua qu'un des droits de votre épouse est que vous preniez soin de vous.

Si je respecte les droits de mon épouse, je ne devrais pas arriver au stade de déloyauté. De la même façon, si la femme respecte les droits de son époux, le couple n'arrivera pas à un stade où il aurait des doutes sur sa fidélité. En effet, dans la première partie du verset que nous venons d'analyser, Allah swt insiste sur le fait que l'homme a des devoirs envers son épouse. Ensuite, dans la seconde partie, Il explique qu'elle a également des devoirs envers lui : « Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. »

Voici les droits de l'époux :

- Il peut choisir les amies de son épouse

Dans son sermon à Ghadir, notre Saint-Prophète saw n'a pas seulement parlé de sa succession assurée par Imam Ali A.S. Il a également donné des conseils au peuple. Il a parlé entre autres de ce droit de l'époux. S'il est mécontent d'une de vos amies (à cause de sa réputation et de ses mauvaises habitudes), il est de votre devoir de les laisser.

Combien de divorces sont dus à cause des amis de la femme ? Regardez les statistiques ! Certaines amies sont célibataires et ne savent rien de la vie de couple ; d'autres sont envieuses et soufflent de mauvais conseils à la femme.

- La femme doit se préparer[16] pour lui

- Elle doit essayer de lui préparer son repas[17]

Notre Saint-Prophète saw a dit : « La femme qui prépare un plat pour son époux, Allah swt préparera un plat pour elle quand elle arrivera au Paradis. »

- Elle doit demander la permission à son époux avant de sortir

Certains disent que c'est un concept très arriéré. Dans la réalité, cela montre qu'il doit y avoir une relation de confiance au sein du couple. Il arrive aujourd'hui que certaines femmes sortent régulièrement pour passer des soirées avec leurs amies. Si ces sorties se font régulièrement, le mari peut avoir des doutes.

Que dit le Saint-Qouran ? Il dit que les femmes ont pour devoir de garder les secrets de leurs maris. Si une femme raconte tout ce qui se passe dans la maison à ses amies, comment son époux peut-il lui faire confiance ? Dans le verset 3 de la Sourate n° 66[18], Allah swt parle du moment où notre Saint-Prophète saw confia un secret à son épouse Afssa[19] qui le rapporta à Aïsha. Allah swt informa Son Prophète. Ironiquement, lorsque Rassoulallah en parla à Hafssa, elle dit : « Qui vous en a informé ? » et il répondit que c'était Allah swt. Nous voyons ici qu'Allah swt la réprimande dans le Saint-Qouran[20]. Allah swt explique dans le Saint-Coran qu'il est du devoir de l'époux de pouvoir confier un secret à son épouse. Si ce secret est révélé, le mari a le droit de douter de la loyauté de sa femme.

Le verset 34 de la Sourate 4 parle du fait qu'un homme puisse craindre la déloyauté de la part de son épouse. Plus tard, le verset 128 de cette même Sourate mentionne le fait qu'elle puisse craindre la déloyauté de la part de son époux[21].

Si jamais un homme craint la déloyauté de la part de son épouse, doit-il tout de suite la frapper ? Non ! Le verset parle d'abord de les "prévenir", de les "avertir". Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie s'asseoir avec elle et lui parler. Parlez de vos bons moments du passé, rappelez-vous votre complicité et votre amour. Parlez des promesses que vous vous êtes faits. Peut-être vous rendez-vous compte que cela fait longtemps que vous ne vous êtes pas retrouvés en tête à tête. Allez tous les deux en vacances quelque part, passez un weekend en amoureux pour réfléchir à votre couple. Peut-être que vous vous rendez compte que vous n'avez pas accordé suffisamment de temps pour votre couple. En principe, après des discussions, vous retrouverez votre complicité et votre amour et il ne vous sera pas nécessaire d'aller à la prochaine étape. Le Saint-Qouran explique que si la première étape ne débloque pas la situation, passez à la seconde étape qui consiste à séparer vos lits. Par exemple, le mari dort sur le sofa et la femme dort dans la chambre conjugale. Cette séparation physique fera réfléchir chacun des époux. La femme d'un côté et l'homme de l'autre se sentiront mal à l'aise face à la situation et ils se rendront compte combien ils tiennent l'un à l'autre. Si cette seconde étape n'est toujours pas fructueuse, alors, le Saint-Qouran nous recommande de les frapper.

Les non-musulmans nous demandent : « Que voulez-vous dire par frapper la femme ? Voulez-vous dire que juste parce que vous n'êtes pas d'accord l'un avec l'autre, cela vous donne le droit de frapper votre épouse ? » Quand vous voulez leur répondre par « Non ! », ils vous disent : « Mais vous dites dans vos propres livres de hadiths que votre Prophète le faisait ! » Dans certains livres de hadiths qui sont vénérés par des millions de personnes, l'on dit que Rassoulallah avait l'habitude de frapper ses femmes. Et cela nous montre qu'en Islam, il n'y a pas de livre "sahih" ou parfait. Nous devons juger chaque livre selon le Saint-Qouran et la Sounnah du Saint-Prophète saw. Il n'y a aucun livre qui soit infaillible mis à part le Saint-Qouran.

Selon un hadith, quand ce verset fut révélé, une femme vint voir le Saint-Prophète saw et se plaignit du fait que son époux la frappait. La première chose que Rassoulallah lui a dite est de se venger de lui. Ensuite il a dit : « Attendez, attendez, laissez-moi voir ce que mon Seigneur dit. » Ensuite, son Seigneur lui dit qu'elle ne pouvait pas riposter, donc Rassoulallah lui dit : « Non, vous ne pouvez pas vous venger. Je voulais une chose mais mon Seigneur voulait autre chose. » Depuis quand notre Saint-Prophète saw voulait-il quelque chose d'opposé à Allah swt ?! Le Saint-Qouran dit que Rassoulallah recevait les Révélations d'Allah swt. Comment est-ce possible que notre Saint-Prophète saw dise une chose et qu'Allah swt dise son contraire ?

Dans un autre hadith, on dit que Rassoulallah affirmait : « Vous n'êtes pas autorisés à frapper vos épouses. Omar vint le voir et dit : « Mais certaines d'entre elles sont osées lorsqu'elles s'adressent à nous ! Elles sont arrogantes ! » À ce moment-là, notre Saint-Prophète a dit : « Très bien, alors il n'y a aucun problème à ce que vous le fassiez ! » Et quand les femmes venaient se plaindre auprès de Rassoulallah, ce dernier leur disait : « Vous n'êtes pas les meilleures femmes ! » Imaginez !

Il y a un autre hadith qui relate le fait qu'Aïsha suivit un jour notre Saint-Prophète saw jusqu'au Jannatoul Baqi. Quand Rassoulallah se rendit compte qu'elle le suivait, il se tourna et la poussa si fort qu'elle dit que le bois[22] était encore dans son corps après cela. Dites-moi, l'homme venu enseigner les akhlaqs[23] peut-il se comporter ainsi ?

Notre Saint-Prophète saw a insisté sur le bon comportement au sein de la famille. Il a dit : « Le meilleur parmi vous est celui qui est le meilleur au sein de sa famille. » Il a affirmé également : « Le pire d'entre vous est celui qui frappe son épouse. »

Il est donc étonnant de voir que le Saint-Qouran parle de "frapper" son épouse. Nous devons analyser le contexte de cette époque. Avant de frapper, le Coran recommande les deux autres solutions comme nous l'avons dit. Quand ces deux solutions s'avèrent inefficaces, vous pouvez frapper mais avec un "miswak"[24] pour symboliser que ce mariage est maintenant sur le point de se terminer[25]. C'est comme un avertissement, cela montre qu'après avoir essayé les deux premières solutions, ce mariage ne tient toujours pas la route. Nous devons donc redoubler d'efforts, autrement ce sera le divorce.

Dans son analyse de ce verset, Ayatoullah Mesbah Yazdi explique que le terme « Azribouhounna » est traduit littérairement par « frappez-les » mais ce verbe a plus de 15 significations dans la langue arabe. Aussi, dit-il, nous pouvons ré-analyser le contexte du verset. L'un des sens de "zahaba" est "se séparer et voyager". Il affirme qu'il ne faut pas comprendre ce verbe dans son sens littéraire mais dans le sens de se séparer quelques temps. Si les deux premières méthodes n'ont pas abouti, restons loin l'un de l'autre mais ne divorçons pas. Si chacun des époux habite séparément, ils pourront se rendre compte s'ils s'aiment toujours ou pas. Combien de mariages auraient pu être sauvés si au lieu de divorcer, les deux époux s'étaient séparés pour quelques semaines, voire quelques mois ! Il se peut qu'une réconciliation se serait produite ! Cette séparation pourrait produire des miracles. Les deux époux se seraient peut-être rednus compte combien ils tenaient l'un à l'autre.

En Islam, on ne prône pas la violence envers la femme. Soit c'est une frappe symbolique, soit le vrai sens est de se séparer quelques temps.

Dans l'histoire islamique, il y a eu des femmes qui n'ont jamais oublié leurs époux fidèles et bons même après leur décès. Par exemple, Ousman ibne Affan avait épousé Nayla binte Farassa. Quand Ousman fut tué, les doigts de Nayla furent également coupés. Elle porta la bannière de la chemise[26] d'Ousman, montrant à tous que son mari a été tué injustement. Nayla était connue pour sa beauté. Après le décès d'Ousman, Mouawiyah souhaitait l'épouser. Chaque semaine, Mouawiyah lui envoyait une lettre de demande en mariage qu'elle jetait dans la poubelle. Elle ne pouvait pas supporter l'idée de se remarier après le décès de son époux Ousman. Un jour, elle décida d'ouvrir une des lettres de Mouawiyah et de la lire. Elle demanda : « Qu'est-ce qu'il veut ? » On lui répondit : « Il veut vous épouser. » Elle répliqua alors : « Qu'est-ce qu'il trouve de si spécial chez moi ? » On lui dit : « Il aime vos dents blanches quand vous souriez ! » Savez-vous ce que Nayla a fait ? Elle ordonna à ce qu'on lui arrache les dents ! Elle

les mit ensuite dans une enveloppe et écrivit à Mouawiyah : « Tu veux m'épouser en raison de mes dents ? Alors, laisse mes dents avec moi ! Mais je ne veux pas t'épouser ! » Pour elle, Ousman était toute sa vie !

Vous avez un autre exemple à Karbala : celui de Rabab, l'épouse d'Imam Houssain A.S. Quand elle retourna à Médine, elle ordonna qu'on enlève le toit de sa maison. Elle dit : « Comment puis-je vivre dans une maison, protégée de la chaleur du soleil alors que le corps de mon époux est allongé sur le sol de Karbala, sans rien pour le protéger du soleil accablant ? »

Nous avions également une autre épouse exceptionnelle à Karbala : Delam, l'épouse de Zoher ibne Qain. Zoher était le seul compagnon d'Imam Houssain A.S. pour qui il avait personnellement prié en ces termes : « Ô Allah, réveille tes assassins comme des porcs le Jour du Jugement ! » Zoher ibne Qain revenait du hajj et croisa la caravane d'Imam Houssain A.S. Ce dernier lui envoya un message et l'invita à l'aider. Zoher était hésitant mais son épouse lui dit : « Le fils de Sayyida Fatima az-Zahra t'appelle et tu restes ici près de moi ?[27] » Après le martyr de son époux, elle donna un morceau de tissu à un servant et lui demanda de le placer sur le corps de son mari. Quand il revint, elle lui demanda : « As-tu mis le tissu sur le corps de mon mari ? » Il répondit : « Non, parce que lorsque je m'apprêtais à le faire, j'ai vu le corps sacré d'Aba Abillahil Houssain recouvert de flèches et des traces de chevaux, sans aucun tissu pour le protéger. » Delam regarda alors le corps d'Imam Houssain A.S. et s'exclama : « Pardonnez-moi pour avoir voulu protéger le corps de mon époux alors que votre corps est sur le sol sans aucune protection. »

Source : Majaliss de Sayed Ammar Nakshawani, Fatemiyah 2011  
Traduction réalisée par l'équipe de <http://shia974.fr>

---

[1] Nissa', les femmes

[2] Soumission

[3] La vache, n° 2

[4] Les Romains, n° 30

[5] Relative à l'Écriture Sainte

[6] Déloyale, désobéissante

[7] Et de la même façon pourrait faire croire à une femme que son mari est malhonnête et arrogant

[8] Voir <http://bible.catholique.org/livre-du-deuteronome/3632-chapitre-13>

[9] At-Tawbah, le Pardon

[10] Sourate Ale Imran (n° 3), verset 64

[11] Des protecteurs

[12] La dot

[13] Retraite spirituelle

[14] Acte d'adoration

[15] Les gens ont tendance à croire qu'un leader religieux doit ressembler à un pauvre.

[16] Se faire belle

[17] Il est vrai que ce n'est pas wajib pour la femme de cuisiner pour son mari mais c'est une preuve d'amour et une marque de respect.

[18] At-Tahrim, l'interdiction

[19] Il lui dit de n'en parler à personne.

[20] « Lorsque le Prophète confia un secret à l'une de ses épouses et qu'elle l'eut divulgué et qu'Allah l'en eut informé, celui-ci en fit connaître une partie et passa sur une partie. Puis, quand il l'en eut informée elle dit : "Qui t'en a donné nouvelle?" Il dit : "C'est l'Omniscient, le Parfaitement Connaisseur qui m'en a avisé". Si vous vous repentez à Allah c'est que vos cœurs ont fléchi. Mais si vous vous soutenez l'une l'autre contre le Prophète, alors ses alliés seront Allah, Gabriel et les vertueux d'entre les croyants, et les Anges sont par surcroît [son] soutien. S'il vous répudie, il se peut que le Seigneur lui donne en échange des épouses meilleures que vous, musulmanes, croyantes, obéissantes, repentantes, adoratrices, jeûneuses, déjà mariées ou vierges. » (Sourate 66, versets 3 à 5)

[21] « Et si une femme craint de son mari abandon ou indifférence... »

[22] Du bâton

[23] Les bonnes manières

[24] Bois d'araq utilisé comme "brosse à dent" naturelle

[25] Les Arabes étaient fans de leurs miswak.

[26] Remplie de sang

[27] Voir <http://www.albouraq.org/karbala/routehsn.htm>

Ainsi que <http://www.al-islam.org/kaaba14/6.htm> et  
[http://en.rafed.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4116%3Alohoof-sighs-of-sorrow&catid=291&Itemid=970&limitstart=6](http://en.rafed.com/index.php?option=com_content&view=article&id=4116%3Alohoof-sighs-of-sorrow&catid=291&Itemid=970&limitstart=6)